

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01356

Numéro SIREN : 814 829 263

Nom ou dénomination : 100 % MODE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005408



## SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES NORD DROME

CENTRE ADMINISTRATIF LE POLYGONE

26015 VALENCE CEDEX

Horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique nous contacter.

Téléphone : 04 75 79 50 13

SIE.NORD-DROME@DGFP.FINANCES.GOUV.FR

M OURDANE MOURAD, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU 100 % MODE, SIREN 814 829 263.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) puis rubrique « Droit à l'erreur ».

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

## Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/10/2019 au 30/09/2020

Date limite de dépôt : 15/01/2021

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2021089-0000000087404852

Date de dépôt : 30 mars 2021 à 18:45:32 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU 100 % MODE

Identifiant du soumissionnaire : 814 829 263

Désignation du signataire : OURDANE MOURAD

## Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production

(certificat n° 506246667562269919055395441)

Signature numérique : FC/FsiSFAr1SQjzp0/1PRdRPlD+6gAikHCWpk2IoRF4H1GQha9DCKFWZnwhJaxXJ  
NrtU3jXoMVvBvsvgklli/bGtgp2BND6RH021mhxvd8APeqF+5ENubHCaJyurRmWq  
HJfP.Da2NQB91moSO1+kte[GkrLwnCWL4LaQYMLex2pX16mgHKUc4aCDauUYXN2a  
Zrme/wNEcbtrig2noz4q6R2c8zhvXWpZsQ8s1fn7CrfQcwkthM+C+-QjghTqc16a  
cVow34ckvtZSdvaSOQDgjAC54XB6WURLFX1Jgh5HLyaElbiYr4nstPkrHv0bo3/AX  
FGSmvrHakuS2NQe;gA7jO1.w=

Prise à disposition de la forme  
Le Président

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES NORD DROME  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
CENTRE ADMINISTRATIF LE POLYGONE  
BP 61036 26075 VALENCE CEDEX  
04 75 79 50 13  
SIE.NORD-DROME@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR  
LU MA ME JE VE 8H30-12H30 SUR RDV EXCLUSIVEMENT

M OURDANE MOURAD, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU 100 % MODE, SIREN 814 829 263.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/10/2021 au 30/09/2022

Date limite de dépôt : 17/01/2023

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2023104-0000000131291023

Date de dépôt : 14 avril 2023 à 08:50:17 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU 100 % MODE

Identifiant du soumissionnaire : 814 829 263

Désignation du signataire : OURDANE MOURAD

Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 6267

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production  
(certificat n° 5062466669873980497317858386)

Signature numérique : 0EiudgEWZndgl8LPiOse8iy16FJahswisnx3409nMuUyXOpNcKywG0tht4zsREi+  
5apDh5sCiV9axLZhuvPiIZXQgkUGDsU709mweUQdK9R00w7DywTCaiHIKF/MDEcY  
3jXelqiz9zk2bk2D0qZzcpzg3G0UILuK0BnSZF/2As7QKr2i8Mm030BssmomZkO2  
q5K3lQxqY5yRd4KfLT0rNEWVnJVykqmsSqBApj1URzg6TaM101VzyvEg/UYqZPcu  
vymqsyUJg5y6u5ZPcZBj5iDqehAgBIC8BWhnF5HS2Uqw2oUDFUBDt2iyQHpZ1OL+k  
fAfwCnemTB11gEtB3+PR7Q==

Pour copie en face  
Le Président



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

| IDENTIFICATION   |   |
|--|---|
| <b>M OURDANE MOURAD</b><br>14 FAUBOURG ST JACQUES<br>26000 VALENCE<br>FRANCE | <u>Pour le compte de :</u><br><b>SASU 100 % MODE</b><br>14 FAUBOURG SAINT JACQUES<br>26000 VALENCE                              |
| <u>N° d'adhérent</u> : 20161590043939  | <u>N° SIREN</u> : 814 829 263<br><u>Période déclarée</u> : 01/10/2021 au 30/09/2022<br><u>Date limite de dépôt</u> : 17/01/2023 |

| ÉLÉMENTS DÉCLARÉS   |
|---|
| <b>Formulaire N° 2065</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> ) |
| <b>Annexe N° 2033-A</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-B</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-C</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-D</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-E</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-F</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2033-G</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> )   |
| <b>Annexe N° 2059-H</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2017</i> )   |
| <b>Annexe N° 2059-I</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2017</i> )   |
| <b>Annexe N° 2069-RCI</b> ( <i>applicable à compter du 31/12/2021</i> ) |

**Impôt sur les sociétés**

**C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

**1 - RÉSULTAT FISCAL**

Bénéfice imposable au taux  
normal

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

Bénéfice imposable à  
15%

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

Déficit (*report du 2033-  
B)*

|  |       |
|--|-------|
|  | 6 267 |
|--|-------|

Bilan simplifié

**A - ACTIF**

|                                 | Brut          | Amortissements<br>Provisions | Net Exercice<br>clos en N |
|---------------------------------|---------------|------------------------------|---------------------------|
| <b>1 - Actif immobilisé</b>     |               |                              |                           |
| Immobilisations financières (1) | 2 054         |                              | 2 054                     |
| <b>TOTAL I (5)</b>              | <b>2 054</b>  |                              | <b>2 054</b>              |
| <b>2 - Actif circulant</b>      |               |                              |                           |
| Stocks marchandises             | 307           |                              | 307                       |
| Créances autres (3)             | 1 201         |                              | 1 201                     |
| Disponibilités                  | 16 521        |                              | 16 521                    |
| Charges constatées d'avance     | 302           |                              | 302                       |
| <b>TOTAL II</b>                 | <b>18 331</b> |                              | <b>18 331</b>             |
| <b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>   | <b>20 385</b> |                              | <b>20 385</b>             |

**B - PASSIF**

|   | Net Exercice<br>clos en N |
|---|---------------------------|
| <b>1 - Capitaux propres</b>   |                           |
| Capital social ou individuel  | 500                       |
| Réserve légale  | 50                        |
| Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants) | 11 708                    |
| Résultat de l'exercice  | -6 267                    |
| <b>TOTAL I</b>  | <b>5 991</b>              |
| <b>3 - Dettes</b>   |                           |
| Fournisseurs et comptes rattachés (4)   | 2 200                     |
| Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)                       | 9 028                     |
| <b>TOTAL III</b>  | <b>12 194</b>             |
| <b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>   | <b>14 394</b>             |
|   | <b>20 385</b>             |

Compte de résultat simplifié de l'exercice

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

| PRODUITS D'EXPLOITATION   |   | Exercice N |
|---|---|------------|
| Ventes de marchandises  | dont export et livraisons intracommunautaires | 19 332     |
| Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)   |   | 19 332     |
| CHARGES D'EXPLOITATION  |   |            |
| Achats de marchandises ( <i>y compris droits de douane</i> )                                    |   | 5 079      |
| Variation de stock ( <i>marchandises</i> )  |   | 493        |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements ( <i>y compris droits de douane</i> ) |   | 182        |
| Autres charges externes   |   | 18 068     |
| Impôts, taxes et versements assimilés   |   | 880        |
| Total des charges d'exploitation (II)   |   | 24 702     |
| 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)  |   |            |
| Produits et charges divers  | Produits exceptionnels (IV)                   | -5 370     |
|   | Charges financières (V)                       | 163        |
|   | Charges exceptionnelles (VI)                  | 396        |
| 2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)                   |   | 664        |
|   |   | -6 267     |

**B - RÉSULTAT FISCAL**

|   | Bénéfice | Déficit |
|---|----------|---------|
|   |          | 6 267   |
| 1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS | Bénéfice | Déficit |
|   |          | 6 267   |
| 2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS            | Bénéfice | Déficit |
|   |          | 6 267   |

**Immobilisations**  
**Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

| ACTIF IMMOBILISÉ                   | Valeur brute des<br>immobilisations au<br>début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeur brute des<br>immobilisations à la<br>fin de l'exercice | Réévaluation légale<br>Valeur d'origine des<br>immobilisations en<br>fin d'exercice |
|------------------------------------|---|---------------|-------------|---|---|
|                                    |   |               |             |   |   |
| <b>Immobilisations financières</b> |   | 2 054         |             |   | 2 054   |
| <b>TOTAL rubrique I</b>            |   | 2 054         |             |   | 2 054   |

**Relevé des provisions**  
**Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**

**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits de l'exercice

|       |
|-------|
| 6 267 |
| 6 267 |

**TOTAL des déficits restant à reporter**

Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

19 332

**TOTAL 1**

19 332

**III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Achats

5 261

Variation négative des stocks

493

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

5 744

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

12 324

**TOTAL 3**

23 822

**IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE**

**Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)**

-4 490

Composition du capital social

**LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

50

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES**

|                              |                            |                                     |
|------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| 1 Titre                      | MONSIEUR                   |                                     |
| Nom et prénom                | OURDANE MOURAD             |                                     |
| Nombre de parts ou d'actions | 50                         | Pourcentage de détention<br>100,00% |
| Date de naissance            | 24/07/1961                 | Pays de naissance<br>ALGERIE        |
| Code postal de naissance     | 99                         | Commune de naissance<br>CASBAH      |
| Numéro, type et nom de voie  | 439 RUE DE LA CAPITAINERIE |                                     |
| Code postal                  | 26000                      | Ville<br>VALENCE                    |
| Pays                         | FRANCE                     |                                     |

**Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



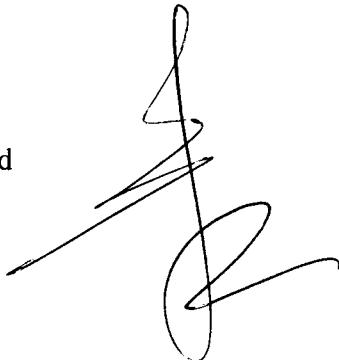
SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE arrêté au 30 septembre 2022

FEUILLE DE PRESENCE

signature

Monsieur OURDANE Mourad

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mourad Ourdane'.

certifiée exacte et véritable la présente feuille de présence représentant l'intégralité des parts sociales de la société

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

**PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EXERCICE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022**

L'an 2023 et le 20 Juin à 15 heures, l'associé de la SASU 100 % MODE s'est rendu en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société sur convocation de la présidence en vue de l'approbation des comptes de l'exercice arrêté au 30 SEPTEMBRE 2022 et du quitus à donner à la Présidence

Est présent

Monsieur OURDANE Mourad

L'intégralité des parts sociales se trouve ainsi représentée.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur OURDANE Mourad agissant en qualité de Président

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2022
- approbation des comptes et affectation du résultat
- quitus donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé
- questions diverses

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- statuts de la société
- bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- la feuille de présence
- copie des lettres de convocation remises en mains propres

Le Président déclare que les documents requis ont été remis aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les Associés lui donnent acte de cette présentation.

Lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voies les résolutions suivantes à l'ordre du jour

Première résolution

Apprébation des comptes de la société pour l'exercice arrêté au 30/09/2022  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Le résultat comptable déficitaire se monte à 6267 € sera porté au compte report à nouveau du nouvel exercice  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Quitus est donné à la présidence pour sa gestion de l'exercice écoulé  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Il a été décidé la poursuite de l'activité malgré un résultat déficitaire  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 00

De tout ce que ci-dessus précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par  
l'ass. 

Monsieur OURDANE Mourad

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 30/09/2023

TEXTE DES RESOLUTIONS FIGURANT AU PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE

---

Première résolution

Approbation des comptes de la société pour l'exercice arrêté au 30/09/2022  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Le résultat comptable déficitaire se monte à 6267 € sera porté au compte report à nouveau du nouvel exercice  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Quitus est donné à la présidence pour sa gestion de l'exercice écoulé  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Il a été décidé la poursuite de l'activité malgré un résultat déficitaire  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité



SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 329 263 00015

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20/06/2023

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société afin de vous rendre compte de notre gestion et de vous demander d'approver les comptes de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2022

ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

Pour situer l'activité de notre société, nous vous en présentons les chiffres significatifs.

Notre exercice comptable couvre la période du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2021 au 30 SEPTEMBRE 2022

Le solde net de notre bilan s'élève à 20385 €

Il n'y a pas d'immobilisation incorporelles

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles

Les immobilisations financières se montent à 2054 €

Ce qui nous amène à un actif immobilisé de 2054 €

L'actif circulant s'élève à 18331 €

Il se décompose de la façon suivante:

Le stock de marchandises s'élève à 307 €

On

Les autres créances s'élèvent à 1201 €

Les disponibilités s'élèvent à 16521 €

Les charges constatées d'avance à 302 €

En ce qui concerne le passif de la société, notre capital entièrement libéré s'élève à 500 €

La réserve légale est de 50 €

Le comme autres réserves est de 11708 €

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 6267 €

Les dues fournisseurs se montent à 2200 €

Les autres dettes se montent à 12194 € dont 9028 € de compte courant

En ce qui concerne le compte de résultat de la société, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 19332 €

Ceci nous amène à un total des produits d'exploitation s'élevant à 19332 €

Les charges d'exploitation s'élèvent à 24702 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

Les achats de marchandises se montent à 5079 €

La variation de stock est de 493 €

Les achats de matières premières et autres approvisionnements se montent à 182 €

Les autres charges externes s'élèvent à 18068 €

Les impôts et taxes et autres versements assimilés se montent à 880 €

0%

Ce qui précède nous amène à un résultat d'exploitation déficitaire de 5370 €

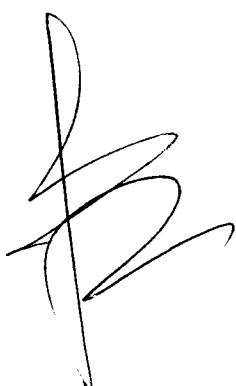
Il n'y a pas de produits financiers

Les produits exceptionnels s'élèvent à 163 €

Les charges financières se montent à 396 €

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 664 €

Ce qui nous amène à un résultat comptable déficitaire de 6267 €.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. B." or a similar name.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Néant

## PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter notre résultat comptable déficitaire de 6267 € sur le compte report à nouveau de notre société

## DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sans objet

## PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIETE

Notre société n'est pas concernée

## APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39.4 du même code.

Il vous appartient de vous prononcer sur le quitus à donner à la présidence pour sa gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2022

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions ou explications complémentaires que vous jugerez nécessaires

Scubaitra que toutes ces précisions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter sur les résolutions correspondantes.

Fait à Valence  
Le 20/06/2023

